NAT	Date de dép.	N°	Pg.	E.	D.	A1.
20	22-08-2002	02489 00005	15	1	BEF	

COMPTES ANNUELS

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE:ETS. GLOTEX

Forme juridique:Société Anonyme
Adresse:Rue de l'Instruction N°:52-56 Bte:
Code Postal:1070 Commune: ANDERLECHT
Registre:R.C. Lieu:BRUXELLES N°:455580

N°-TVA ou Numéro National | 424.874.846 |

DATE | 07/11/01 | du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du | 25/07/02 |

et relatifs à l'exercice couvrant la période du | 01/01/01 | au | 31/12/01 |

Exercice précédent du | 01/01/00 | au | 31/12/00 |

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement:oui/non *

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

ADMINISTRATEURS :
- WINERLAK Jean, négociant, administrateur, président
  rue Katteput 26/bte.44 - 1082 Bruxelles
- WINERLAK Michel, employé, administrateur
  rue Katteput 26/Bte. 24 - 1082 Bruxelles

(éventuellement suite page)

Nombre total de pages déposées : 15
Numéros des pages normalisées, non déposées parce que sans objet :
A7. A11.

Signature (nom et qualité) Signature (nom et qualité)

Jean WINERLAK
Administrateur

* Biffer ce qui ne convient pas.

TVA* 424.874.846 * A 1 bis.*

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 78 et 82 de la loi du 21 février 1985

- Une mission de vérification ou de redressement des comptes annuels(1) a-t-elle été confiée à un expert-comptable inscrit au tableau des experts-comptables externes de l'Institut des Experts-Comptables ou à un reviseur ~~OUI~~/NON

Si OUI, doivent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, domicile(3) de chaque expert-comptable externe ou reviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de l'Institut des Experts-Comptables ou de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises ainsi que la nature de sa mission.

(*) Codes à utiliser le cas échéant :

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Code lié à la nature de la mission (A,B,C et/ou D) (*)

A. Tenue des comptes de l'entreprise (4)

BILAN APRES REPARTITION

ACTIF	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en francs)	
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	13.606.646	13.991.191
I. Frais d'établissement	20		
II. Immobilisations incorporelles(ann.I,A)	21		
III. Immobilisations corporelles(ann. I,B)	22/27	13.022.424	13.412.969
A.Terrains et constructions	22	9.629.820	11.686.039
B.Installations, machines et outillage	23		
C.Mobilier et matériel roulant	24	3.331.564	1.650.630
D.Locations-financement et droits similaires	25		
E.Autres immobilisations corporelles	26	61.040	76.300
F.Immobilisatims en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières(ann.I,C etII)	28	584.222	578.222
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	145.075.365	128.254.133
V. Créances à plus d'un an	29		
A.Créances commerciales	290		
B.Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	61.678.718	60.787.006
A.Stocks	30/36	61.678.718	60.787.006
B.Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	46.315.110	45.063.355
A.Créances commerciales	40	45.551.113	43.140.261
B.Autres créances	41	763.997	1.923.094
VIII.Placements de trésorerie (ann. II)	50/53	5.809	5.809
IX. Valeurs disponibles	54/58	36.127.230	21.547.848
X. Comptes de régularisation	490/1	948.498	850.115
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	158.682.011	142.245.324

TVA* 424.874.846 * A 3.

PASSIF	Codes	Exercice (en francs)	Exercice précédent (en francs)
CAPITAUX PROPES	10/15	19.572.531	18.543.661
I. Capital (ann. III)	10	2.501.074	1.250.000
A.Capital souscrit	100	2.501.074	1.250.000
B.Capital non appelé (-)	101		
II. Primes d'émission	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13	16.775.107	17.000.000
A.Réserve légale	130	250.107	125.000
B.Réserves indisponibles	131		
1.Pour action propres	1310		
2.Autres	1311		
C.Réserves immunisées	132		
D.Réserves disponibles	133	16.525.000	16.875.000
V. Bénéfice reporté	140	296.350	293.661
. Perte reportée (-)	141		
VI. Subsides en capital	15		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	1.068.476	1.068.476
VII. A.Provisions pour risques et charges (ann.IV)	160/5	1.068.476	1.068.476
B.Impôts différés	168		
DETTES	17/49	138.041.004	122.633.187
VIII.Dettes à plus d'un an (ann.V)	17	93.348.125	91.141.190
A.Dettes financières	170/4	8.418.400	10.568.800
1.Etablissements de crédit,dettes de location-financement et assimilées	172/3		
2.Autres emprunts	174/0	8.418.400	10.568.800
B.Dettes commerciales	175		
C.Acomptes reçus sur commandes	176		
D.Autres dettes	178/9	84.929.725	80.572.390
IX. Dettes à un an au plus (ann.V)	42/48	44.514.572	31.313.690
A.Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	4.112.904	3.698.983
B.Dettes financières	43	71.900	
1.Etablissements de crédit	430/8	71.900	
2.Autres emprunts	439		
C.Dettes commerciales	44	32.628.124	15.608.674
1.Fournisseurs	440/4	32.628.124	15.608.674
2.Effets à payer	441		
D.Acomptes reçus sur commandes	46		
E.Dettes fiscales, salariales et sociales	45	7.701.644	11.970.086
1.Impôts	450/3	2.712.109	3.074.514
2.Rémunérations et charges sociales	454/9	4.989.535	8.895.572
F.Autres dettes	47/48		35.947
X. Comptes de régularisation	492/3	178.307	178.307
TOTAL DU PASSIF	10/49	158.682.011	142.245.324

2. COMPTE DE RESULTATS	Codes	Exercice (en francs)	Exercice précédent (en francs)
I. Produits et charges d'exploitation			
Chiffres d'affaires mentions	70		
Approvisionnements, marchandises; facultatives			
services et biens divers	60/61		
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	25.069.223	24.260.664
Marge brute d'exploitation (solde négatif) (-)	61/70		
C.Rémunérations, charges sociales et pensions(ann.VI, 2) . (-)	62	(13.644.971)	(12.220.761)
D.Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles (-)	630	(3.749.912)	(2.869.310)
E.Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations -, reprises +)	631/4		
F.Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +)	635/7		
G.Autres charges d'exploitation (-)	640/8	(706.945)	(537.202)
H.Charges d'expl.portées à l'actif au titre de fr.de restr.(+)	649		
Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	6.967.395	8.633.391
Perte d'exploitation (-)	64/70		
II. Produits financiers	75	116.367	262.347
Charges financières (-)	65	(5.901.777)	(6.469.216)
Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65	1.181.985	2.426.522
Perte courante avant impôts (-)	65/70		
III. Produits exceptionnels	76	911.617	1.249.450
Charges exceptionnelles (-)	66	(91.617)	
Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66	2.001.985	3.675.972
Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70		
IIIbis. Prélèvements sur les impôts différés (+)	780		
Transferts aux impôts différés (-)	680		
IV. Impôts sur le résultat (-)(+)	67/77	(973.115)	(2.476.329)
Bénéfice de l'exercice (+)	70/67	1.028.870	1.199.643
Perte de l'exercice (-)	67/70		
V. Prélèvements sur les réserves immunisées (+)	78		
Transferts aux réserves immunisées (-)	68		
Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	(70/68)	1.028.870	1.199.643
Perte de l'exercice à affecter (-)	(68/70)		

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS	Codes	Exercice (en francs)	Exercice précédent (en francs)
A. Bénéfice à affecter	70/69	1.322.531	1.468.661
Perte à affecter (-)	69/70		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	1.028.870	1.199.643
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70		
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	293.661	269.018
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690		
B. Prélèvements sur les capitaux propes	791/2		
C. Affectations aux capitaux propes (-)	691/2	(1.026.181)	(1.175.000)
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920	(125.107)	
3. aux autres réserves	6921	(901.074)	(1.175.000)
D. 1. Bénéfice à reporter (-)	693	(296.350)	(293.661)
2. Perte à reporter	793		
E. Intervention d'associés (ou du propriétaire) dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/6		
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE

I. ETAT DES IMMOBILISATIONS		A. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)		B. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (rubrique 22/27 de l'actif)		C. IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)
	Codes	(En francs)	Codes	(En francs)	Codes	(En francs)
a) VALEUR D'ACQUISITION						
Au terme de l'exercice précédent	8019	12.000.000	8159	54.956.870	8355	578.222
Mutations de l'exercice:						
.Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		8169	3.359.367	8365	6.000
.Cessions, désaffectations et retraits (-)	8039		8179	(3.195.728)	8375	
.Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	8049		8189		8385	
.Autres mutations (+) (-)					8386	
Au terme de l'exercice	8059	12.000.000	8199	55.120.509	8395	584.222
b) PLUS-VALUES						
Au terme de l'exercice précédent			8209		8405	
Mutations de l'exercice						
.Actées			8219		8415	
.Acquises de tiers			8229		8425	
.Annulées (-)			8239		8435	
.Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)			8249		8445	
Au terme de l'exercice			8259		8455	
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (-)						
Au terme de l'exercice précédent	8069	12.000.000	8269	41.543.901	8465	
Mutations de l'exercice:						
.Actés	8079		8279	3.749.912	8475	
.Repris car excédentaires (-)	8089		8289		8485	
.Acquis de tiers	8099		8299		8495	
.Annulés à la suite de cessions, désaffectations et retraits (-)	8109		8309	(3.195.728)	8505	
.Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	8119		8319		8515	
Au terme de l'exercice	8129	12.000.000	8329	42.098.085	8525	
d) MONTANTS NON APPELES (-)						
Au terme de l'exercice précédent					8535	
Mutations de l'exercice (+) (-)					8545	
Au terme de l'exercice					8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a)+(b)-(c)-(d)	8139		8339	13.022.424	8565	584.222

III. ETAT DU CAPITAL

A. CAPITAL SOCIAL	Codes	Montants (en francs)	Nombre d'actions
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	1.250.000	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice:			
0 AUGMENTATIONS DE CAPITAL		1.251.074	
- Au terme de l'exercice	8701	2.501.074	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital			
Catégories d'actions			
1250 ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE		2.501.074	1.250

	1 Montant non appelé (rubrique 101)	2 Montant appelé, non versé
B. CAPITAL NON LIBERE	(en francs)	
Actionnaires redevables de libération		

(suite éventuellement page)

		1 Montant du capital détenu (en francs)	Nombre correspondant d'actions
TOTAL	8711		
C. ACTIONS PROPRES détenues par			
- la société elle-même	8721		
- ses filiales	8731		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS			
(montants en francs)			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
.Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
.Montant du capital à souscrire	8741		
.Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
.Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
.Montant du capital à souscrire	8746		
.Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT (en francs)	8751		

		1 Nombre de parts	2 Nombre de voix
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	8761		
dont : - détenues par la société elle-même	8771		
- détenues par les filiales	8781		

IV. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES, en francs

Ventilation de la rubrique 160/5 du passif si celle-ci représente un montant important.

	Exercice
PENSION ADMINISTR ATEUR	1.068.476

V. ETAT DES DETTES, en francs

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

		DETTES		
	Code	1 échéant dans l'année (rubrique 42)	2 ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir (rubrique 17)	3 ayant plus de 5 ans à courir (rubrique 17)
TOTAL	891	4.112.904	16.783.242	76.564.883

B. DETTES GARANTIES

(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR 1 Les pouvoirs public belges	2 des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
Dettes financières	892		10.568.800
1. Etabliss.de crédit,dettes de location-financement et assimilées	89		10.568.800
2. Autres emprunts	90		
Dettes commerciales	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
Acomptes reçus sur commandes	901		
Dettes fiscales, salariales et sociales	902		
1. Impôts	903	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
2. Rémunérations et charges sociales	904		
Autres dettes	905		
TOTAL	906		10.568.800

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES, en francs (rubrique 45 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes échues envers		
a) des administrations fiscales	9072	0
b) l'Office National de Sécurité Sociale	9076	0

VI. PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
a) Nombre total à la date de clôture	9086	12	14
b) Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	11,8	11,3
c) Nombre effectif d'heures prestées	9088	18.992	16.711
2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620	10.288.111	8.665.287
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	2.746.834	3.000.958
c) Primes patronales pour assurances extralégales	622		219.062
d) Autre frais de personnel	623	610.026	335.454
e) Pensions	624		

VII. RESULTATS FINANCIERS

A. *Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats* (rubrique 75) . en capital	9125		
. en intérêts	9126		
B. *Intérêts portés à l'actif*	6503		
C. Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances (effets de commerce, factures et autres créances)	653		
D. Montant, par solde, des provisions à caractère financier constituées (+), utilisées et reprises (-)	656		

VIII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	
Dont : Effets de commerce cédés par l'entreprise sous son endos	9150	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements	Codes	Exercice	
		1. de l'entreprise	**2. de tiers**
. Hypothèques :			
.. valeur comptable des immeubles grevés	916	9.690.861	
.. montant de l'inscription	917	30.000.000	
. Gage sur fonds de commerce :			
.. montant de l'inscription	918		
. Gages sur d'autres actifs :			
.. valeur comptable des actifs gagés	919		
. Sûretés constituées sur actifs futurs :			
.. montant des actifs en cause	920		

Litiges importants et autres engagements importants :

(éventuellement suite page)

4. BILAN SOCIAL

Le cas échéant, le numéro sous lequel l'entreprise est inscrite à l'Office National de Sécurité Sociale (numéro ONSS) : 0492069-35

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise : 100.00 ..218.00 ....

I. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

A. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	4. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	11,8	0,0	11,8(ETP)	12,3(ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101	18.992,0	0,0	18.992,0(T)	18.409,0(T)
Frais de personnel	102	13.521.915	0,0	13.521.915(T)	(T)

B. A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	12	0	12,0
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	10	0	10,0
Contrat à durée déterminée	111	2	0	2,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
c. Par sexe				
Hommes	120	3	0	3,0
Femmes	121	9	0	9,0
d. Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	4	0	4,0
Ouvriers	132	8	0	8,0
Autres	133			

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A. ENTREES				
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205	1	0	1,0
B. SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305	2	0	2,0

III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI	Codes	Nombre de travailleurs concernés		3. Montant de l'avantage financier
		1. Nombre	2. Equivalents temps plein	
1. Mesures comportant un avantage financier *				
1.1. Plan d'entreprise	400			
1.2. Plan d'embauche des jeunes	403			
1.3. Bas salaires	404			
1.4. Accords pour l'emploi 1995-1996	405			
1.5. Plan d'embauche pour les chômeurs de longue durée	408	1	1,0	2.394,61
1.6. *Maribel*	409			
1.7. Emplois de réinsertion (plus de 50 ans)	410			
2. Autres mesures				
2.1. Contrat de première expérience professionnelle	500			
2.2. Emplois - tremplin	501			
2.3. Stage des jeunes	502			
2.4. Conventions emploi - formation	503			
2.5. Contrat d'apprentissage	504			
2.6. Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée	505			
2.7. Prépension conventionnelle	506			
2.8. Prépension conventionnelle à mi-temps	511			
2.9. Interruption complète de carrière	512			
2.10. Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel	513			

Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi :			
- total pour l'exercice	550	1	1,0
- total pour l'exercice précédent	560		

IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur	Codes	1. Nombre de travailleurs concernés	2. Nombre d'heures de formation suivies	3. Coût pour l'entreprise
Hommes	580			
Femmes	581			

* *Avantage financier* pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant.

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions du chapitre II de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation ont été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence positivement le résultat de l'exercice avant impôts à *concurrence de* 0 F.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants]:

A défaut de critères objectifs, l'estimation des *risques prévisibles, des pertes* éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

II. Règles particulières

Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend 0 F de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill n'est pas supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode L(linéaire) D(dégressive) A(autres)	Base NR (non réévaluée) R (réévaluée)	Taux en % Principal Min - Max	 Frais accessoires Min - Max
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles	L	NR	10-20 PC	
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux . . . . . (1)	L	NR	5 PC	
4. Installations, machines et outillage . . .(1)				
5. Matériel roulant . . . . . .(1)	L	NR	25PC-1/3	
6. Matériel de bureau et mobilier. . . . . (1)	L	NR	20 PC	
7. Autres immobilisations corporelles.				

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice : 0 F.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: 0 F.

(1) Y compris les actifs détenus en location; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Immobilisations financières:
Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de *marché si elle est inférieure* :

1. Approvisionnements:

2. *En-cours de fabrication* - produits finis:

3. Marchandises: FIFO

4. Immeubles destinés à la vente:

Fabrications:

- Le coût de revient des fabrications [inlut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'*inclut pas*] *des charges financières* afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable. (Ce renseignement doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution:
Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes:
Le passif [~~comporte des~~] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises:
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en F.B. sur les bases suivantes:
COURS MOYEN MENSUEL
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:
PAR LES PRODUITS OU CHARGES FINANCIERES

Conventions de location-financement:
Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas éte portés à l'actif (article 46bis, par. 1 et 4 de l'arrêté royal du 8 octobre 1976), mentionner:

a) les redevances et loyers afférents à l'exercice se sont élevés:
   - pour les locations-financements de biens mobiliers à : 0 F.
   - pour les locations-financements de biens immobiliers à: 0 F.

b) les redevances et loyers afférents aux exercices ultérieurs s'élèvent:
   - pour les locations-financements de biens mobiliers à : 0 F.